

La Vie à Bry

le magazine de votre ville

N° 474

Juin 2021

brysurmarne.fr -  -  - 



Des animateurs toujours mobilisés

Page 16

Budget 2021 :
à votre service !

Page 14

Opération
« Bry ville propre »
Page 23



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

NETTOYAGE DE L'ÉGLISE DE BRY



Avant



Après

« J'ai souhaité engager un nettoyage intensif de notre belle église Saint-Gervais et Saint-Protais. Elle est un petit joyau de notre patrimoine qui méritait qu'on prenne soin d'elle ! C'est chose faite ! »

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne

Édito du Maire

« Patrimoine et mobilier urbain : pour l'amour de Bry »



Chères Bryardes, Chers Bryards,

Vous le savez, une grande partie de notre action municipale est tendue vers l'objectif d'un cadre de vie de qualité au service du bien vivre à Bry.

À ce sujet, il y a un aspect que l'on oublie souvent : le patrimoine existant et le mobilier urbain. Or, en milieu citadin comme le nôtre, ils concourent irrémédiablement à l'embellissement d'une ville. C'est pourquoi nous allons, tout au long du mandat, préserver notre patrimoine bâti d'une part et, d'autre part, installer un mobilier urbain de qualité.

Pour la préservation du patrimoine

Concernant le patrimoine, j'ai commandé une grande réfection de l'église Saint-Gervais et Saint-Protais. Voilà plus de vingt ans qu'elle n'avait pas été entretenue face aux aléas climatiques et à la marche du temps. Le moment était donc venu de lui rendre son éclat originel. Comme vous tous, je suis heureux de la revoir si belle !

Par ailleurs, les bâches du marché de Bry vont être remplacées pour, là encore, entretenir un des petits joyaux de notre patrimoine qu'est notre charmant marché alimentaire. Aussi, vous l'avez constaté, le pavage du secteur est dans un piteux état et génère des risques de chutes pour les passants. Je suis heureux de vous annoncer que l'ensemble du pavage va être refait

cet été. J'ai refusé la solution du goudron, comme hélas la grande rue en son temps, pour lui préférer une grande réfection des pavés et ainsi sécuriser le site tout en entretenant ce qui fait son charme.

Vers un mobilier urbain qualitatif

Quant au mobilier urbain, vous pouvez observer sur le parvis du futur théâtre municipal un exemple concret de ce vers quoi nous allons pour Bry. Espace végétalisé, sol de qualité en granit, lanternes de style en fonte plutôt que les inesthétiques lampadaires urbains, poubelles en fonte avec le blason de la Ville, feu tricolore de style et bientôt une colonne Morris ! Ce type de mobilier urbain a l'avantage d'être robuste et de traverser le temps, donc plus économique et écologique, avec l'atout majeur de son esthétique classique qui donne à la ville un cachet supplémentaire. Cette évolution globale du mobilier urbain vers une qualité intrinsèque et esthétique se fera progressivement en fonction des réguliers et nécessaires remplacements d'usage.

Enfin, j'ai le grand plaisir de vous annoncer l'arrivée prochaine, sur le parvis du théâtre, d'une superbe fontaine parisienne. Nous nous étions engagés à installer des fontaines dans tous les quartiers de la ville et avions donc prévus, lors des travaux du parvis, une arrivée d'eau pour une fontaine que nous cherchions depuis. Heureux hasard,

le 18 mai se tenait la fameuse vente où le patrimoine parisien a été bradé de façon scandaleuse. Ce patrimoine est aussi, ville capitale oblige, un patrimoine national. Il doit rester à disposition du public et non pas d'investisseurs privés. La Ville de Bry, représentée dans la salle des ventes par notre adjointe à la Culture Virginie PRADAL, a acquis la superbe fontaine en fonte marquée A. DURENNE, Paris XIX^e siècle. C'est l'occasion d'embellir notre ville avec ce mobilier magnifique, de préserver et faire vivre un patrimoine d'exception. C'est aussi une façon de recycler du mobilier qui sait traverser les siècles dans une approche écologique. Je tiens à remercier le commissaire-priseur pour avoir déclaré lors de la vente et à la presse « Bravo à la Ville de Bry qui, contrairement à d'autres, défend le patrimoine ! » (voir la fontaine page 11).

Pour finir, je vous invite à participer à notre grande opération « Bry Ville propre » le 12 juin pour, tous ensemble, nettoyer nos rues et berges. (voir page 23)

P.S. : grâce à la vaccination, je suis heureux de pouvoir relancer le Conseil municipal des seniors qui nous a tant manqué ! Tous les volontaires seront contactés à cet effet.

L'agenda du Maire

Mardi 4 mai : Visite de l'école Paul Barilliet avec Mme PONROY

Mercredi 5 mai : Commémoration du bicentenaire de la mort de Napoléon I^{er} • Présentation du premier document de travail du Cahier de recommandations architecturales

Samedi 8 mai : Commémoration du 8 mai

Lundi 10 mai : Rencontre avec les professionnels des studios de Bry • Visite du Relais d'assistants maternels (RAM) • Réunion de travail autour du projet d'une maison de santé • Conseil municipal

Mardi 11 mai : Audition de sélection du préfigurateur du Pôle Image

Mercredi 12 mai : Réunion de cadrage avec les entreprises et les architectes chargés de la construction du Gymnase Marie-Amélie LE FUR • Visite du Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)

Lundi 17 mai : Visite de la crèche des Fontaines Giroux

Vendredi 21 mai : Rendez-vous avec les responsables de TISSECO suite aux nombreuses dégradations des boîtes à vêtement

Lundi 31 mai : Visite de la crèche de la pépinière

ALLÔ MONSIEUR LE MAIRE

Chaque premier mercredi du mois entre 16 h et 17 h 15

Permanences
sans rendez-vous
au 01 45 16 68 00

Rappel selon l'ordre chronologique des appels passés

Focus sur



Commémoration du Bicentenaire de la mort de Napoléon I^{er}

Le 5 mai dernier, Monsieur le Maire rendait hommage à la mémoire de l'Empereur qui s'éteignait 200 ans plus tôt, jour pour jour, sur l'île de Sainte-Hélène. L'Empereur façonna la France d'aujourd'hui. Il laissa à notre pays de grandes institutions encore pérennes, d'illustres victoires et insuffla à la France sa puissance et sa grandeur. Lors de son discours, Monsieur le Maire a rappelé que « *L'Histoire, par définition, doit être replacée dans son contexte historique, dans son époque, ses mœurs, ses réalités politiques, philosophiques et morales* ».



Commémoration du 8 mai

Lors de cette journée, Monsieur le Maire a rappelé que si le 8 mai 1945 marquait la fin de la Seconde guerre mondiale par la capitulation de l'Allemagne nazie, elle gravait à jamais les millions de morts de ce régime totalitaire. Charles ASLANGUL a également tenu à rappeler le rôle central de la résistance et des Français libres autour du Général de Gaulle. Ces anonymes, ces hommes et ces femmes ordinaires ont, par conviction et humanité, fait des choses extraordinaires. Ils ont été l'orgueil de la nation au service de notre liberté.



Visite des structures de la Petite enfance

Monsieur le Maire a, tout au long du mois de mai, visité les structures de la Petite enfance aux côtés d'Olivier ZANINETTI, adjoint au Maire. Bry-sur-Marne est la commune du Territoire la mieux dotée en nombre de places en crèche par rapport à sa population. Monsieur le Maire souhaitait rencontrer ces agents essentiels pour de nombreuses familles bryardes.

Sommaire

N° 474
Juin 2021



p.6 - Vos instants Bry

p.8 - En bref

Exposition : La bataille de Champigny
N'oubliez pas de faire votre demande de procuration
Les Jeux du Val-de-Marne font leur retour
Profitez d'un spectacle gratuit en famille !

p.11 - Cadre de vie - mobilier urbain

La Ville repense ses espaces publics

p.12 - Activités artistiques

Les inscriptions, c'est maintenant !

p.13 - Covid-19

Campagne de tests salivaires dans les écoles

Cérémonie

Remerciements pour acte de courage

p.14 - Budget 2021

À votre service !

p.16 - Périscolaire

Des animateurs toujours mobilisés

p.18 - Retour en images

1^{ère} édition du marché aux fleurs annuel

p.19 - Conseil municipal des jeunes

Au cœur de l'action municipale

p.20 - Charte « qualité construction »

Participez à sa rédaction

p.21 - Emploi

Retour d'expérience des stagiaires en mairie

p.22 - Commerces

Renouvellement des terrasses temporaires

Circulation

Mise en sens unique de la rue de la Garenne

p.23 - Développement durable

Opération « Bry ville propre »

Prévention

Inscrivez-vous sur le registre des personnes fragiles !

p.24 - La parole aux élus

p.26 - De vous à nous

p.27 - Infos utiles

Vos instants Bry



Jeux du Val-de-Marne en présence des adjoints au Maire, Mme ROBY et M. ZANINETTI
Vendredi 28 mai - Parc des sports des Maisons rouges



Ora Moda à la boutique éphémère
Jeudi 27 mai - 22 Grande rue Charles de Gaulle



Ouverture des terrasses
Mercredi 19 mai - Grande rue Charles de Gaulle



Ravivage de la flamme à l'occasion du
bicentenaire de la mort de Napoléon I^e
Mercredi 5 mai - Arc de Triomphe



Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 en
présence de Monsieur le Maire et de ses adjoints
Samedi 8 mai - Monument aux Morts



De Fil et de perles à la boutique éphémère
Jeudi 27 mai - 22 Grande rue Charles de Gaulle



En bref

EXPOSITION

1870 : LA BATAILLE DE CHAMPIGNY



Épisode majeur du siège de Paris par les Allemands, la bataille de Champigny s'est déroulée les 30 novembre et 2 décembre 1870 dans le secteur des boucles de la Marne, à Bry, Champigny et Villiers-sur-Marne. Elle opposa près de 150 000 soldats français et allemands.

Bien qu'elle ait profondément marqué notre territoire, la bataille de Champigny reste largement méconnue de la plupart des ha-

bitants. C'est pourquoi, à l'occasion du 150^e anniversaire de la bataille, la Ville a tenu à faire découvrir cet évènement et à raviver sa mémoire à travers une exposition, visible du 25 mai au 4 juillet puis du 7 septembre au 22 octobre. Celle-ci se tiendra à l'Hôtel de Malestroït du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h30 et le dimanche de 14h à 17h30.

+ d'infos sur brysurmarne.fr

TRAVAUX

L'église de Bry retrouve son éclat !

L'église Saint Gervais & Saint-Protais, patrimoine de la Ville de Bry depuis plusieurs siècles, a bénéficié d'une opération de nettoyage intensif, il y a quelques semaines. Son dernier ravalement datant de plus de 20 ans, cette intervention a contribué à lui redonner son éclat d'antan.



ILS S'INSTALLENT À BRY

Hypnose et Image à Bry

Praticienne en hypnose et coach personnel, Florence CATALIAUD accompagne les personnes, adultes, enfants et ados, en désir de changement, d'évolution ou de bien-être dans leur vie personnelle ou professionnelle. Elle vous accueille de 8h à 20h en semaine et de 10h à 17h le samedi dans son cabinet situé au 16 rue Catherine Sauvage.

06 62 08 37 77

florence@hypnoseetimage.com
+ d'infos : hypnoseetimage.com

BROCANTE

Il est toujours temps de vous inscrire !

Envie de chiner, de flâner, de faire quelques bonnes affaires ?

Si les conditions sanitaires le permettent, le dimanche 19 septembre, l'incontournable brocante de Bry annuelle aura lieu. Les inscriptions sont toujours ouvertes sur le site dédié : reservation.brocabrac.fr/m/758, que vous soyez un particulier ou une association.

À noter, toute inscription est considérée comme ferme et définitive, et ne pourra donc faire l'objet de quelconque remboursement et ceci quel que soit le motif invoqué.
+ d'infos : 01 45 16 68 00 ou brysurmarne.fr



Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce. Contactez dès maintenant le service Développement économique au 01 45 16 68 00 - mairie@bry94.fr

SPORTS

Les Jeux du Val-de-Marne font leur retour



Organisée à l'échelle départementale, cette compétition sportive réunit chaque année toutes les écoles maternelles et élémentaires du département. Un moment propice pour découvrir et s'initier à de nouvelles disciplines. À Bry, les jeux ont eu lieu du 25 mai au 3 juin pour les élémentaires et se tiendront les 7 et 8 juin pour les maternels, compte tenu de l'obligation de limiter le brassage des enfants.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

N'oubliez pas de faire votre demande de procuration

Les dimanches 20 et 27 juin prochains, les Français sont appelés à voter pour les élections régionales et départementales. Si vous n'êtes pas disponible ce jour-là, vous avez la possibilité de donner procuration.

Depuis avril 2021, une télé-procédures permet aux électeurs de faire leurs demandes de procurations sur le site maprocuration.gouv.fr. Pour les personnes qui ne peuvent ou ne souhaitent pas utiliser la voie numérique pour établir leurs procurations, il est toujours possible d'avoir recours à la pro-



cédure papier, dans un commissariat ou une gendarmerie.
+ d'infos sur brysurmarne.fr

CONCOURS BALCONS ET JARDINS FLEURIS

Clôture des inscriptions le 30 juin

Afin de valoriser les habitants contribuant à l'embellissement de la Ville par leurs balcons et jardins fleuris, cette dernière lance un concours dédié, ouvert à tous. Vous possédez un jardin ou un balcon visible de la rue ? Alors inscrivez-vous ! Vous avez jusqu'au 30 juin pour remplir le bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la mairie ou sur brysurmarne.fr puis l'envoyer par courriel à mission.developpement-durable@bry94.fr ou par courrier à Monsieur le Maire – Concours des jardins et balcons fleuris – Hôtel de ville – 1 Grande rue Charles de



Gaulle – 94360 Bry-sur-Marne.
+ d'infos sur brysurmarne.fr

ANIMATION

Fêtez votre quartier !

Organiser une fête de quartier à Bry ? C'est possible ! De plus, la Ville peut vous apporter son soutien matériel.

Si vous êtes intéressé, contactez le service Fêtes et Animations au 01 45 16 68 00.



COMMÉMORATION

81^e anniversaire de l'Appel historique du Général de Gaulle

Vendredi 18 juin prochain à 18h, sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires, la municipalité de Bry-sur-Marne et les comités locaux d'anciens combattants invitent la population au 81^e anniversaire de l'appel du Général de Gaulle. Le 18 juin 1940 est la date de l'appel historique à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi. Cette cérémonie aura lieu devant la stèle du Général de Gaulle (place de l'ancienne gare SNCF).



En bref

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Programmation du mois de juin

Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire, la boutique éphémère accueillera au mois de juin quatre nouveaux exposants. Pour les découvrir, rendez-vous au 22 Grande rue Charles de Gaulle du mardi au samedi de 10h à 19h30 et le dimanche de 10h à 13h.

Du mardi 1^{er} au dimanche 13 juin 2021

• Clocréations

Cette marque vous présentera sa collection de sacs allant du sac à main au sac de voyage mais également des trousse de maquillage et de toilette, des pochettes multimédia, des paniers de rangement et bien d'autres. Elle propose des créations en tissu, simili cuir, toile enduite, lin ou encore en coton imprimé.

• Douce De Po

L'exposante vous proposera des créations textiles d'accessoires pour bébés ainsi que des cadeaux de naissance. La marque accorde une grande importance à la qualité des produits réalisés, depuis le choix des matières jusqu'à la fabrication. Chacune de ses créations est réalisée de façon artisanale et en petites séries.

• Sendrée

Avis aux fans d'origami ! Avec Sendrée, vous découvrirez une collection de création de bijoux en origami et en tsumami zaiku, une technique de pliage en forme de pétales de fleurs. Dans ce même univers, vous pourrez également découvrir des boîtes à thé, des luminaires en papier et tissu japonais.

Du mardi 15 au 27 dimanche 27 juin 2021

• Cinégoodies

Envie de divertissement ? Bonne nouvelle ! Cinégoodies investira la boutique pour vous proposer une panoplie de jeux de société ainsi que des figurines, pour tous les goûts et tous les âges.

+ d'infos : brysurmarne.fr

MISE À L'HONNEUR

Acte de courage et de dévouement

Dans la nuit du 20 août 2020, les représentants des forces de l'ordre Alexandre BUDA et Jérôme BREQUEL, ainsi qu'un Bryard qui souhaite rester anonyme, ont sauvé un autre habitant de la commune qui souhaitait mettre fin à ses jours. Grâce à leurs paroles et leurs



TRÈS JEUNE PUBLIC Profitez d'un spectacle gratuit en famille !

Afin de clôturer l'année scolaire 2021 de manière festive, le service Petite Enfance de la Ville vous propose un spectacle gratuit à destination du très jeune public (6 mois à 6 ans) et de leurs parents. Vendredi 25 juin, dans le Grand salon de l'Hôtel de Malestroit, et dans le respect des protocoles sanitaires et de la distanciation sociale, se tiendront deux séances de lecture dansée, d'après le livre Rosie de G. DOREMUS. La première à 16 h 30, et la seconde à 17 h 45.

Les places sont par ailleurs limitées alors n'hésitez pas à vous inscrire rapidement par mail : petite-enfance@bry94.fr.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Dernier appel à participation

À l'occasion de la Fête de la musique, la Ville lance un appel aux musiciens !

En solo, duo ou en groupe, amateurs ou professionnels, venez participer à cet événement festif au cours duquel tous les styles musicaux seront les bienvenus. Rendez-vous le lundi 21 juin prochain sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.

Il est toujours possible de s'inscrire en écrivant un courriel à mairie@bry94.fr ou un courrier libre à : à l'attention du Service Fêtes, Animations et Cérémonies – Hôtel de ville – 1 Grande rue Charles de Gaulle – 94360 Bry-sur-Marne.



CADRE DE VIE - MOBILIER URBAIN

La Ville repense ses espaces publics

Dans une volonté d'apaisement et d'amélioration du cadre de vie, la Ville de Bry-sur-Marne souhaite repenser petit à petit ses espaces publics, à commencer par le centre-ville.

Cette démarche a été amorcée par le renouvellement du mobilier urbain aux abords du Théâtre et de la Mairie, avec le choix de revenir sur un style plus classique : poubelles, lampadaires, feux tricolores et bacs à fleurs ont été remplacés. Par la suite, une fontaine en fonte signée Antoine DURENNE, datée de la seconde moitié du XIX^e siècle, et acquise (1200 €) lors de la vente aux enchères « Paris mon amour », agrémentera également ce parvis, afin de faire vivre un patrimoine d'exception. L'intégralité du mobilier urbain sera modifié au fur et à mesure des projets.

Par ailleurs, le marché de Bry-sur-Marne fait peau neuve : de nouvelles bâches et jupes d'étais vont être mises en place. Une nouvelle signalétique viendra compléter ces installations prochainement, et les pavés devant le marché et l'Hôtel de ville vont être refaits. Enfin, une fresque trompe-l'œil, liée à des impératifs de sécurité pour le théâtre municipal, est en cours de réalisation sur une partie du plafond du marché couvert. Elle devrait être finalisée mi-juillet. ■



Intersection de la rue Paul Barilliet et de la Grande rue Charles de Gaulle



Parvis du marché de Bry



Parvis du Théâtre municipal



Fontaine A. DURENNE acquise lors de la vente aux enchères « Paris mon amour »

ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Les inscriptions, c'est maintenant !

Que vous soyez intéressé par la pratique d'une activité musicale, ou que vous souhaitiez développer votre créativité avec un atelier d'art ou de loisir, les inscriptions aux activités artistiques municipales démarreront le 19 juin pour les Bryards, et le 22 juin pour tous.

Vous avez toujours eu envie de vous essayer au théâtre, à la danse, ou à la musique ? La Maison des Arts Étienne AUDFRAY (anciennement Pavillon Bache) vous propose, cette année encore, un large panel d'activités d'art et de loisirs pour tous les niveaux et tous les âges : sculpture, peinture, danse, chant, théâtre, anglais, yoga...

Le conservatoire de musique Hector Berlioz, quant à lui, offre des cours de pratique instrumentale et de chant, en individuel et en collectif, accessibles à tous les niveaux et à tous les âges : instruments à cordes et à vent, percussions, chant, chorales pour enfants et adultes... Pour les plus jeunes qui désireraient simplement s'initier à la musique, des cours d'éveil musical (maternels) et des ateliers de découverte instrumentale

À savoir

- Les dossiers d'inscriptions, le règlement intérieur, les listes et tarifs des activités artistiques et musicales sont disponibles sur le site de la Ville : brysurmarne.fr
- Les dossiers d'inscriptions complets sont à déposer sur place ou à envoyer par mail (les dossiers incomplets seront traités en fonction des places disponibles, dès lors qu'ils auront été complétés)
- Les inscriptions de personnes ou de familles en situation d'impayé envers la Ville ne seront pas prises en compte
- Il n'est plus obligatoire de fournir un certificat médical pour les activités de danse, yoga et assouplissement



(CP) sont également proposés. Nouveauté cette année, une classe de musique assistée par ordinateur (MAO) ouvrira ses portes dès la rentrée pour les adultes et les enfants à partir de 11 ans.

Pour vous inscrire, rien de plus simple ! Suivez le guide...

Inscription des nouveaux élèves Bryards ou inscription à une nouvelle activité :

- **Samedi 19 juin de 9 h à 14 h** à l'Hôtel de Malestroit pour le conservatoire et de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h à la Maison des Arts pour les ateliers d'arts et de loisirs ;
- **Lundi 21 juin de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h** à l'Hôtel de Malestroit et à la Maison des Arts.

Réinscriptions et inscriptions pour tous (Bryards et non Bryards) - sans priorité et en fonction des places restantes :

- **Du mardi 22 au vendredi 30 juin inclus,** de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h à Malestroit et à la Maison des Arts.

Reprise des inscriptions après l'été :

- **Début septembre**, à l'Hôtel de Malestroit pour le conservatoire de musique ou à la Maison des Arts Étienne AUDFRAY pour les activités d'art et de loisirs, en fonction des places restantes.

+ d'infos : brysurmarne.fr

Le Pavillon Bache devient la Maison des Arts Étienne AUDFRAY

Afin de rendre hommage à l'ancien Maire de Bry-sur-Marne décédé il y a quelques années maintenant, la nouvelle municipalité a choisi de rebaptiser le Pavillon Bache en Maison des Arts Étienne AUDFRAY. Né en 1922 dans le Maine-et-Loire, il fut Maire de Bry-sur-Marne de 1965 à 1983, avant d'être élu conseiller général. Pendant ses 24 années de mandat, il fera entrer Bry dans la modernité avec par exemple la construction d'écoles et de gymnases ou l'aménagement urbain autour du RER A. Il en fera également une Ville portée sur la culture avec la restauration de l'Hôtel de Malestroit et l'accueil du Salon national des artistes animaliers dès 1974. Passionné par la politique, il l'était autant que par la sculpture. En une cinquantaine d'années, il édifiera diverses œuvres monumentales et monuments publics à Bry-sur-Marne, mais aussi en France et à l'étranger. Si les conditions sanitaires le permettent, une cérémonie de baptême ouverte à tous, en présence de Monsieur le Maire et des élus, aura lieu le 30 juin à 19 h à la Maison des Arts.

COVID-19

Campagne de tests salivaires dans les écoles

De fin mai à début juin, une campagne de tests salivaires a été menée dans les écoles municipales, en partenariat avec les services de la Ville, afin de prévenir l'épidémie de Covid-19.

Alors que le virus Covid-19 est toujours en circulation, l'Éducation nationale, appuyée par les agents de la Ville de Bry-sur-Marne, a souhaité organiser une campagne de tests salivaires PCR dans les écoles municipales à la fin du mois de mai et au début du mois de juin. Le choix de ces tests, qui utilisent la technique du prélèvement salivaire, moins invasive que le prélèvement nasopharyngé, s'explique de par la facilité avec lesquels ils s'opèrent sur un public jeune. Ils permettent également de renforcer la prévention dans les établissements concernés.

Les tests salivaires, soumis à l'autorisation préalable des parents, permettent de repérer les cas de Covid-19 parmi les élèves et le personnel enseignant, et d'intervenir afin de briser les chaînes de transmission. Le personnel communal travaillant dans les écoles



Campagne de tests salivaires à l'école Jules Ferry, en présence de M. ZANINETTI, adjoint au Maire

(ATSEM, agents de restauration, animateurs) a également pu bénéficier de ce suivi de l'évolution de l'épidémie. Monsieur le Maire, Charles ASLANGUL, et son adjoint délégué à l'Enfance Olivier ZANINETTI, se sont rendus dans une partie des écoles communales afin de veiller au bon déroulement de la campagne de tests. ■

CÉRÉMONIE

Remerciements pour acte de courage

Début mars, grâce à l'intervention de riverains et d'agents de la Police municipale, un Bryard victime d'un arrêt cardio-respiratoire en pleine rue a pu être sauvé. Monsieur le Maire a souhaité organiser une cérémonie pour les mettre à l'honneur.

Lundi 8 mars, un Bryard est retrouvé dans un état critique sur la chaussée à la suite d'un arrêt cardio-respiratoire par un agent de surveillance de la voie publique, Charlotte PICARD. Très rapidement, elle se retrouve épaulée par un ambulancier en civil, Vincent GIRONDELLOT, qui intervient pour les premiers secours. Ses collègues, le brigadier Paulo BARROCO et le brigadier Francisco TEIXEIRA, les rejoignent quelques temps plus tard pour prendre le relais. À la suite de cela, trois équipages de pompier et un équipage du SAMU, prévenus par une commerçante, Isabelle LELIÈVRE, arrivent alors pour stabiliser la personne et l'emmener à l'hôpital.



De gauche à droite : V. GIRONDELLOT, F. TEIXEIRA, I. LELIÈVRE, P. BARROCO et C. PICARD

Cet épisode d'un peu plus d'une heure, et l'aide de tous les protagonistes, à petite ou à grande échelle, auront finalement permis à la victime, dont le pronostic vital était sérieusement engagé, de regagner quelques semaines plus tard son domicile sain et sauf, après avoir passé plus d'une semaine dans

le coma. C'est pourquoi Monsieur le Maire, Charles ASLANGUL, son adjoint délégué à la Sécurité Rodolphe CAMBRÉSY, et le directeur de la Police municipale Thomas RENUCCI, ont tenu à remercier au nom de la Ville de Bry-sur-Marne ces Bryards pour leur acte de courage et de solidarité, lors d'une cérémonie le mercredi 12 mai dernier. ■

BUDGET 2021

À votre service !

Voté en deux temps, budget primitif en décembre 2020 et budget supplémentaire en avril 2021, le budget 2021 de la Ville de Bry-sur-Marne fait apparaître une maîtrise des dépenses de fonctionnement, le tout sans augmentation d'impôt. À noter que ces derniers

comprènent tous les frais de fonctionnement des services, dont les dépenses de personnel, mais mettent surtout en avant pour cette année les grands projets de la Ville, classés par différentes thématiques.



Les grandes masses

43 984 555 €

Dont 29 671 044 € en fonctionnement (dépenses courantes) et 14 313 511 € en investissement (grands projets et acquisitions de biens et de matériel).



Enfance

2 771 500 €

Dont les travaux de modernisation des écoles pour un montant de 1 028 000 € ainsi que l'achat de matériel et de mobilier scolaire pour un total de 33 000 €.



Sports

3 561 000 €

Dont la poursuite des travaux du gymnase Marie-Amélie LE FUR pour un montant de 2 168 000 € ainsi que 183 000 €, de subventions aux associations sportives municipales.



Bâtiments publics

6 765 000 €

Dont la mise en accessibilité des bâtiments publics pour un montant de 100 000 €, ainsi que les travaux de nettoyage de la façade de l'église de Bry pour 18 000 € et l'étude pour la protection du Diorama de Louis DAGUERRE pour 30 000 €.



Petite enfance

3 827 000 €

Dont les travaux de modernisation et de mise aux normes des établissements d'accueil des jeunes enfants (crèches) pour un montant de 300 000 €, ainsi que l'achat de matériel neuf.



Fêtes et animations

332 500 €

Dont l'organisation d'un marché aux fleurs au printemps, d'un concours de balcons et jardins fleuris au début de l'été, d'un feu d'artifice pour la Fête nationale pour un montant de 23 000 €, ainsi que d'un marché de Noël pour 50 000 €.

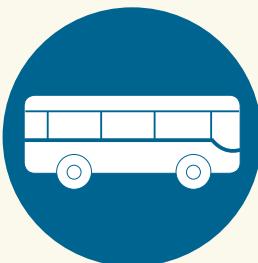
0 % d'augmentation d'impôts !



Social

1 561 000 €

Dont 760 000 € d'aide à la construction de logement social et 602 220 € de subventions pour le Centre communal d'action sociale comprenant 329 000 € de subventions à destination des associations solidaires de la Ville.



Transports

146 700 €

Dont le fonctionnement des transports scolaires ainsi que la poursuite de la navette de Bry reliant la gare RER au quai Ferber jusqu'en juin 2021 pour un montant de 113 000 €.



Sécurité

1 900 000 €

Dont le fonctionnement de la Police municipale 24h/24 et 7j/7, l'achat de nouveaux équipements pour un montant de 80 000 €, et la poursuite de la mise en place de la vidéo-protection sur la Ville pour 300 000 €.



Culture

3 155 000 €

Dont la finalisation des travaux du Théâtre municipal pour un montant de 730 000 € la programmation de spectacles et de concerts pour 200 000 €, ainsi que 43 000 € de subventions aux associations culturelles municipales.



Espaces publics

8 200 000 €

Comprend les travaux de réfection de voirie, la propreté urbaine et l'entretien des espaces verts. Un effort de 200 000 € a été fait pour végétaliser la Ville, dont 16 600 € ont été fléchés pour la réalisation d'une étude pour la création de cours oasis dans les écoles. Concernant la voirie, les pavés devant le marché et l'Hôtel de ville vont être refaits.



Jeunesse et loisirs

674 000 €

Dont le fonctionnement du Conseil municipal des jeunes, la réalisation d'un Maison de la Jeunesse pour un montant de 75 000 €, ainsi que la modernisation des centres de loisirs et de l'Espace co pour 115 000 €. ■

PÉRISCOLAIRE

Des animateurs toujours mobilisés

Chaque année, ce sont près de 1 600 élèves, de la maternelle au CM2, qui sont accueillis dans les cinq structures de la Ville par les 80 animateurs et les directeurs. Un engagement du quotidien qui s'est décuplé depuis l'arrivée de la crise sanitaire.

Des journées bien rythmées

Toutes les équipes d'animation sont mobilisées pour accueillir les enfants sur différents temps de la journée. Entre le matin, le midi et le soir, elles ne cessent de jongler avec des horaires décalés pour recevoir les jeunes bryards dans une ambiance chaleureuse dans les meilleures conditions possibles. Sécurité, pédagogie et loisirs, sont autant de critères indispensables pour participer au développement de l'enfant afin de garantir son épanouissement.

Dès 7h30, les activités manuelles, sportives, jeux divers et moments de détente, sont déjà au programme. Et cela continue avec un déjeuner aux plats diversifiés et adaptés aux besoins nutritionnels. En ces temps de crise, un protocole sanitaire strict est respecté par des animateurs bien rodés, en lien avec le personnel de restauration. Tout est fait pour que ce temps reste un moment convivial.

« Toutes les équipes d'animation sont mobilisées pour recevoir les jeunes bryards dans les meilleures conditions possibles »

Après la classe, l'accueil du soir propose plusieurs activités au choix. Il est organisé entre 16 h 30 et 18 h 30 pour permettre aux parents de récupérer leurs petits de manière souple sans trop perturber les animations en cours. Une fois le goûter terminé, les enfants des classes élémentaires peuvent participer aux études surveillées pour faire leurs devoirs ou apprendre leurs leçons au calme durant une heure sous la surveillance d'un professeur ou d'un animateur. Ils seront libres de rejoindre ensuite les maternelles aux multi-activités qui comprennent entre autres, des jeux de société, des ateliers ludiques. Ils peuvent par exemple, apprendre à écrire leur nom avec des lettres faites en papier crépon ou encore faire des fresques. Les activités sont programmées une semaine plus tôt lors de réunions afin d'anticiper les besoins en matériels. Les primaires pourront aussi participer aux Escal'loisirs animées par des éducateurs qui sont des activités sportives et culturelles durant 1 h 30.

En plus des temps d'accueil en semaine, le service propose également des centres de loisirs, les mercredis dans toutes les écoles et durant les vacances scolaires, du lundi au vendredi, aux centres Étienne de Silhouette et Paul Barilliet. Un programme riche est proposé : jeux collectifs et individuels ou encore des sorties.

Cependant, toute cette organisation doit-être très souvent repensée. L'ensemble des équipes n'a de cesse de s'adapter pour respecter les nouvelles directives gouvernementales et celles-ci concernent notamment le plan alerte attentat ou encore récemment, la Covid-19.

Un métier de première ligne face à la crise

Depuis mars 2020, tous les secteurs ont été concernés par les difficultés provoquées par la pandémie. La Ville de Bry, s'est mobilisée pour accueillir d'une part, les enfants des personnels prioritaires et d'autre part, pour maintenir une continuité du service afin de garder les écoles et centres de loisirs ouverts.

Essentiels au quotidien, les animateurs le sont devenus d'autant plus. Partie intégrante des métiers de premières lignes indispensables au bon fonctionnement de la Nation, ils ont dû redoubler d'efforts et d'imagination, pour assurer le bien-être de chacun.





Vous souhaitez inscrire vos enfants aux activités périscolaires ?

Les inscriptions aux différentes activités, qu'il s'agisse des accueils du matin et du soir, de la restauration, ou des centres de loisirs, s'effectuent à l'année. En cas de modification, elles devront être communiquées au service Enfance avant le 20 de chaque mois pour être prises en compte le mois suivant et facturées au tarif normal. Les fiches d'inscription sont disponibles toute l'année au service Enfance et téléchargeables sur le site de la Ville : brysurmarne.fr.

À défaut d'inscription, avant le 20 de chaque mois, l'enfant pourra tout de même bénéficier de l'activité mais celle-ci sera facturée au tarif hors inscription.

Dans les coulisses, ils ont dû s'adapter en permanence, revoir complètement leur organisation au fil des protocoles sanitaires. Ils doivent veiller au respect des nouvelles mesures, comme la limitation du brassage des enfants, le respect de la distanciation, l'organisation des flux de circulation et des services de restauration, ou la suspension des activités en intérieur, tout en conjuguant leur mission pédagogique.

Pour Giselle, animatrice de petite et moyenne section au centre de loisirs Louis Daguerre, le rôle d'un animateur est de participer au développement de l'enfant, lui proposer des moments d'animations lors des pauses entre les classes, et lui faire faire des activités ludiques. La crise a entraîné de nombreuses difficultés pour eux : les maternels, par exemple, ne peuvent pas porter de masque, et il n'est pas aisés de leur faire respecter les distanciations sociales. Il faut être d'autant plus vigilant et faire en sorte que les mesures d'hygiènes soient bien respectées.

Cette période particulière leur a imposé une perte de lien avec les familles. Les équipes font le maximum pour continuer d'accompagner les enfants dans un cadre sécurisé et une ambiance sereine. Ils mettent également tout en œuvre en menant des réflexions pour maintenir le contact avec les parents et en adaptant les activités.

Cette crise n'a pas épargné les animateurs qui ont souvent dû travailler en effectif contraint, car les périodes d'isolement peuvent durer plusieurs semaines, la réorganisation doit sans cesse être reconstruite, impliquant une coordination quotidienne au sein du service Périscolaire afin d'assurer l'encadrement des enfants. D'après Richard, animateur, et Cédric, responsable adjoint de l'école Étienne de Silhouette, cela a permis néanmoins de consolider les liens et la cohésion d'équipe. Tous soudés, animateurs, directeurs, et agents de restauration, n'ont pas hésité à s'entraider et à se remplacer. C'est ainsi que par exemple, dans les moments où cela a été nécessaire, les directeurs ont pris la place d'animateurs, pour pallier le manque de personnel. Les animateurs ont fait un roulement durant l'hiver car une personne devait toujours rester à la grille pour accueillir les parents en fin de journée. Des animateurs de l'élémentaire ont rejoint ceux de la maternelle pour les assister. Directeurs et animateurs ont participé à la préparation de la cantine, en mettant les tables ou en préparant les couverts, en dehors de leurs horaires habituels de travail, afin de d'appliquer le protocole sanitaire renforcé durant les services de restauration.

Cette situation inédite, et très contraignante, a permis à toutes les équipes de renforcer leurs liens, de se réinventer avec un grand professionnalisme et sous le signe d'une très belle solidarité pour le bien des familles. ■

Le saviez-vous ?

La Caisse d'allocations familiales (CAF) est le principal partenaire financier des accueils de loisirs de la Ville, au moyen d'une prestation de service dédiée, et ce qu'il s'agisse des temps périscolaires ou des vacances. En 2020, la CAF a versé à la Ville de Bry-sur-Marne 101 773 € pour l'organisation des accueils périscolaires et 61 733 € pour les vacances.

RETOUR EN IMAGES

1^{ère} édition du marché aux fleurs annuel

Dimanche 30 mai, a eu lieu le marché aux fleurs sur les bords de Marne dans le respect des mesures sanitaires.

Les riverains ont pu flâner et acheter des fleurs de saison pour embellir leurs balcons ou jardins, ou tout simplement pour en offrir en guise de cadeau pour la traditionnelle Fête des mères. En famille ou entre amis, plusieurs ont pu profiter des animations proposées et des créations mises en avant par les artisans et producteurs des terroirs français qui étaient présents. La terrasse du Joyau de la Marne a conquis les bryards en proposant un service restauration ainsi qu'une buvette.

Ce marché aux fleurs aura désormais pour vocation de se dérouler tous les ans au printemps pour le plaisir de tous.

Retour en images sur cet évènement. ■



Monsieur le Maire accompagné de son adjointe, Mme CHEVILLARD



Stand de fleurs



Instant musical avec la fanfare du Bry Harmonie Orchestra (BHO)



Balades à dos d'âne



Parade festive

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Au cœur de l'action municipale



Monsieur le Maire, Charles ASLANGUL, et Stefano TEILLET, conseiller municipal délégué à la Jeunesse, entourés des jeunes du CMJ

Le 21 avril dernier, les jeunes conseillers ont pu soumettre au vote les projets qui verront le jour les prochains mois lors de l'Assemblée plénière, en présence de Monsieur le Maire, Charles ASLANGUL, et son élu délégué à la Jeunesse, Stefano TEILLET.

Malgré un contexte sanitaire compliqué, le Conseil municipal des jeunes (CMJ) a tout de même poursuivi ses activités l'année dernière et en début d'année de manière distancielle.

Le fonctionnement du CMJ

En septembre, comme habituellement, plusieurs jeunes ont fait acte de candidature au Conseil municipal des jeunes pour constituer un groupe de travail afin de représenter les jeunes citoyens de la commune, de donner leur avis sur la vie locale et proposer des projets qui serviront l'intérêt général.

Avant la tenue d'une assemblée plénière, les jeunes s'organisent pour préparer leurs propositions en amont. Ils sont répartis par petits groupes, appelés « sphères » qui reprennent les thèmes suivants : communication, événementiel, éco-urbanisme et social. En fonction de leurs disponibilités et de leurs envies, ces jeunes de 14 à 17 ans sont libres d'intégrer une ou plusieurs sphères dans lesquelles ils peuvent se déployer et s'investir de façon mensuelle à raison d'au moins deux heures de réunion.

Au bout d'un an de mandat, ces jeunes conseillers pourront le renouveler jusqu'à leurs 17 ans révolus puis laisser place à la génération suivante.

Retour sur l'Assemblée plénière

Cette première Assemblée plénière du CMJ faite au côté de la nouvelle équipe municipale était, dans un premier temps, l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée avec la participation du CMJ aux diverses manifestations de la Ville pendant le contexte sanitaire, telles que la collecte alimentaire pour les étudiants, la Marche de l'autisme ou les commémorations.

Dans un deuxième temps, les jeunes conseillers ont rapporté leurs propositions à tour de rôle comme dans un « vrai conseil municipal », avec la possibilité de les amender ou de les améliorer.

Après l'adoption des projets par vote, les jeunes s'engagent à les réaliser. La nouvelle municipalité ayant décidé de garder le budget alloué de 20 000€ par année, permet à cette jeunesse bryarde investie et impliquée dans la vie citoyenne de s'épanouir dans l'élaboration de belles actions pluridisciplinaires.

Découvrez un petit aperçu de ce que les jeunes du CMJ préparent pour cette année 2021 par sphères :

• Sphère communication

Dans une dynamique de développement des actions de communication du CMJ, les jeunes de cette sphère propose la réalisation d'un journal fait par les jeunes pour

les jeunes de 11 à 18 ans. Ce magazine qui paraîtra deux fois par an, comportera une ligne éditoriale bien pensée pour la jeunesse avec différentes rubriques.

• Sphère sociale

Les jeunes de cette sphère coordonnent tous les projets et les réflexions menés autour du lien social et de la prévention. Il propose d'ailleurs un partenariat avec les foyers le Relais et la Maison de l'enfance qui faciliterait les rencontres de type loisirs, artistiques ou culturelles, avec les jeunes et les enfants de ces structures, dans le but d'identifier leurs éventuels besoins et d'y répondre par la suite.

• Sphère éco-urbanisme

En charge de tous les projets et les réflexions autour de l'éco-citoyenneté, les jeunes de cette sphère proposent également des aménagements visant à améliorer le bien-être des Bryards, tels que prochainement la customisation de deux poubelles existantes de la Ville dans le but de rendre le mobilier urbain plus visible et attrayant.

• Sphère événementielle

Les jeunes de cette sphère proposent des événements en phase avec les actualités municipales mais aussi nationales. Cette année, par exemple, en soutien à l'association Sidaction, une programmation sur deux jours sera mise en place, avec la projection d'un film en lien avec le thème et une soirée spectacle animée par le CMJ sur le thème de la découverte de talents. Les droits d'entrée pour ces deux journées seront reversés à l'association Sidaction. ■

CHARTE « QUALITÉ CONSTRUCTION »

Participez à sa rédaction

Afin de poser un cadre à la construction dans un objectif de qualité, la Ville de Bry-sur-Marne travaille actuellement à l'élaboration de chartes avec le CAUE 94 et les professionnels du secteur. Les habitants sont invités à se joindre à la réflexion.

Grâce à l'appui des professionnels du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement du Val-de-Marne (CAUE 94), la municipalité entend travailler à l'élaboration de différentes chartes, qui permettront d'améliorer les constructions faites sur la ville, tout en préservant le cadre de vie.

Sans avoir de valeur réglementaire, ces chartes définissent des objectifs, non traités dans le Plan local d'urbanisme (PLU), qui seront par la suite mis à disposition des opérateurs immobiliers qui travailleront sur le territoire de la commune. La Ville a choisi de travailler avec habitants et professionnels sur une charte à destination des promoteurs, appelée charte « qualité construction ».

Pourquoi une charte ?

Depuis une quinzaine d'années, de nombreuses villes de la première couronne parisienne ont fait le choix de se doter d'une charte « qualité construction », en complément de leur PLU, afin non seulement d'en-cadrer la production de logements privés pour qu'ils soient plus qualitatifs, mais aussi de s'engager dans une démarche de développement durable.

Ces chartes, co-construites avec les professionnels du secteur et les habitants, définissent un nouveau cadre de relation entre les services des communes, les promoteurs et les bailleurs sociaux. Orientations et recommandations sont affichées et deviennent des préalables aux opérations de construction, s'ajoutant aux outils réglementaires de l'urbanisme, définis par les régions, les métropoles, les territoires et les communes.

Quelles seront les thématiques abordées par la charte ?

Le contenu de ces chartes varie selon les



territoires mais aussi et surtout selon les objectifs des services et les attentes des élus. À Bry-sur-Marne, cette charte aura pour but de préserver le cadre de vie des habitants et de respecter leur environnement, tout en visant à l'amélioration de la qualité des opérations projetées et réalisées sur le territoire communal.

Les grandes thématiques de réflexion proposées par le CAUE 94 sont au nombre de six :

- **le programme** (ex : variété des typologies de logements),
- **la commercialisation** (ex : maîtrise des prix de sortie des logements),
- **l'insertion urbaine et paysagère** (ex : intégration des constructions dans leur environnement),
- **la valeur d'usage et la fonctionnalité du logement** (ex : aménagements pour les personnes à mobilité réduite),
- **la qualité environnementale, le confort et la santé** (ex : matériaux de construction utilisés),
- **le processus de gestion du projet** (ex : gestion des nuisances sur les chantiers).

Par ailleurs, la thématique de la biodiversité dans les projets de construction sera également prise en compte.

Quel planning pour sa concrétisation ?

Des échanges réguliers entre services et

élus de la Ville de Bry-sur-Marne, et le CAUE 94, ont amorcé la réflexion sur la charte. En mai, une présentation de la démarche a été faite à tous les élus. Le 1^{er} juin, les professionnels du secteur (bailleurs sociaux, promoteurs, architectes...) ont été invités à se prononcer sur les grandes thématiques et la rédaction d'une première ébauche de la charte.

En parallèle de cela, les habitants sont invités à participer à la réunion de lancement de la concertation autour de la charte qui aura lieu le **jeudi 10 juin à 20h** en salle de la Garenne. Les personnes intéressées par la démarche peuvent s'inscrire ou en envoyant un courriel à mairie@bry94.fr. Le 30 juin, des ateliers participatifs seront également organisés afin de concrétiser des propositions.

À partir de ces échanges, les services de la Ville et le CAUE 94 rédigeront une première version de la charte qui devrait être opérationnelle avant la fin de l'année 2021. ■

Concertation sur la charte

Réunion de lancement

Jeudi 10 juin à 20h

Salle de la Garenne

Inscriptions par courriel :
mairie@bry94.fr

EMPLOI

Retour d'expérience des stagiaires en mairie

Durant le contexte sanitaire actuel pendant lequel la recherche de stage est devenue compliquée, la Ville s'est engagée à venir en aide aux étudiants en difficulté.

La collectivité a été ravie d'accueillir plusieurs étudiants depuis le mois de mars aux services Urbanisme, Juridique, Fêtes et animations, Ressources humaines et même en crèche. Comment ont-ils vécu leur immersion au sein de la mairie de Bry ? Quatre stagiaires nous font leurs retours d'expérience.



• Témoignage de Devery

« Je m'appelle Devery, j'ai 22 ans et je suis étudiante en Master 2 de Droit de la Construction et de l'Urbanisme. Je voulais absolument faire mon stage de fin d'études dans une collectivité territoriale car j'ai toujours voulu travailler dans le droit public. Mon stage au service Urbanisme se passe super bien. L'ambiance est top et l'équipe est très gentille. J'apprends beaucoup de chose et je me rends compte maintenant de ce que c'est de travailler dans une collectivité territoriale. Au sein de ce stage, mes missions principales sont l'instruction des préalables de travaux ou des permis de construire, la réalisation de dossiers de synthèses, la participation aux visites de conformité, la participation aux réunions de service. À l'issue de ce stage, j'aimerais passer les concours pour entrer dans la fonction publique ainsi que le certificat d'aptitudes pour devenir avocat ».



• Témoignage de Théo

« Je m'appelle Théo, j'ai 19 ans et je suis actuellement étudiant en 2^e année de Diplôme universitaire de technologie (DUT) Gestion des entreprises et des administrations option Ressources humaines (RH). Étant bryard, j'avais aperçu une annonce dans le magazine municipal qui proposait des stages en mairie, j'ai tout de suite postulé. Lors de mon stage au service RH, j'ai été très bien accueilli par les collègues. Cela était ma première expérience professionnelle en entreprise et je peux dire que j'ai appris des choses qui m'ont apporté professionnellement et personnellement. J'ai acquis

de la maturité, j'ai pu développer des éléments de langages propres au domaine des RH et surtout assister le service dans ses missions quotidiennes. Ce stage m'a aidé à me conforter dans mon choix de continuer mes études en licence Gestion des Ressources humaines. »



• Témoignage de Victor

« Je m'appelle Victor, j'ai 23 ans, je suis étudiant en 1^{re} année de Master à l'Institut d'études européennes (IEE) de Paris 8. J'ai postulé pour un stage au service Urbanisme de la mairie de Bry car je souhaitais avant tout intégrer une collectivité qui était impactée par le Grand Paris Express, mon sujet de mémoire. L'équipe du service Urbanisme m'a merveilleusement bien accueilli. J'ai eu une petite période d'adaptation au départ puis j'ai rapidement commencé à instruire des dossiers. Mes missions au quotidien sont la gestion de problématiques en lien avec le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), la réalisation de documents de synthèse pour les élus et le service. C'est ma première expérience dans le service public et elle me permet de comprendre l'organisation d'une collectivité. Plus tard, j'aimerais réaliser un stage dans un Etablissement public territorial ou pourquoi pas à la Région. »



• Témoignage de Dorcial

« Je m'appelle Dorcial, j'ai 34 ans et je suis en actuellement en reconversion professionnelle. Après avoir travaillé pendant 10 ans dans la restauration, j'ai décidé de changer de secteur d'activité. Je me suis inscrite à une formation de secrétaire/ assistante au cours de laquelle je dois valider neuf compétences. Dans le cadre de mon stage au service Fêtes et animations de la mairie de Bry, j'en ai pratiqué sept ! Cette expérience m'a beaucoup apporté car j'ai pu évoluer dans un nouvel environnement et mes missions correspondaient totalement à ma formation. J'ai apprécié la gentillesse des collègues du service Fêtes et Animations, ils étaient toujours disponibles pour m'orienter et m'aider dans ce processus d'immersion. »

Vous souhaitez également effectuer un stage en mairie ? N'hésitez pas à consulter les offres disponibles sur le site de la Région : iledefrance.fr/trouvez-un-stage.

COMMERCES

Renouvellement des terrasses temporaires

Afin de continuer à soutenir le commerce local dans le cadre de la crise sanitaire, et notamment les bars et les restaurants fermés durant de longs mois, la Ville de Bry-sur-Marne a décidé de renouveler gratuitement, pour la période estivale, la mise en place de « terrasses temporaires ».

Depuis le 19 mai dernier, bars et restaurants de Bry-sur-Marne ont pu rouvrir au public après de longs mois de fermeture. Dans une dynamique de soutien à ces établissements et de convivialité, la Ville a décidé de leur permettre d'étendre à nouveau leurs terrasses pour la période estivale, comme cela avait été le cas l'année dernière.

Pour des questions d'harmonisation et de respect des riverains, la Ville de Bry-sur-Marne a mis en place une charte des terrasses temporaires, engageant les gestionnaires de bars et de restaurants à maintenir un espace public de qualité sur les emplacements provisoires qui leur ont été réservés. Par exemple, ces derniers se sont engagés à choisir du mobilier de qualité adapté à un usage extérieur, ne pas gêner le passage des piétons sur les trottoirs, en-



tretenir la propreté des terrasses ou limiter les nuisances sonores. Compte-tenu des difficultés rencontrées par ces commerçants et tous les commerces dits « non essentiels » qui ont dû suspendre leurs activités dans le contexte de la crise sanitaire, la Ville de Bry-sur-Marne a également décidé d'exonérer leurs droits d'occupation du domaine public pour les terrasses et les étalages, et ce jusqu'au 30 septembre 2021. ■

CIRCULATION

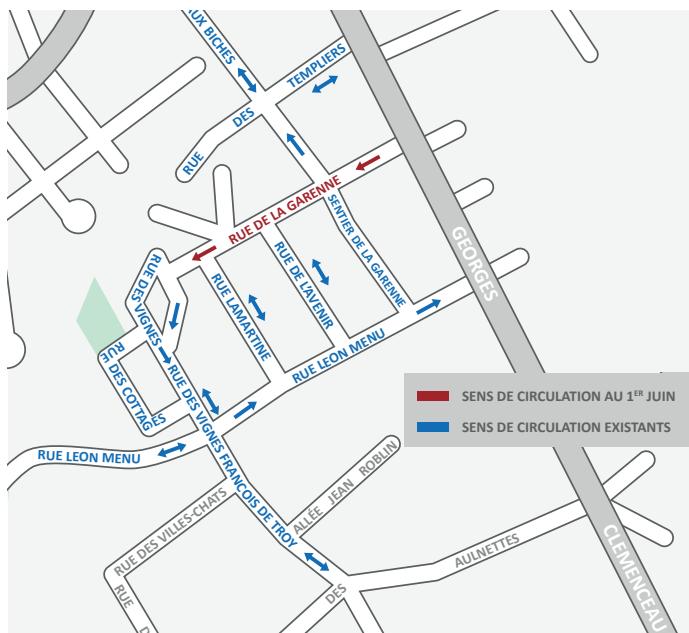
Mise en sens unique de la rue de la Garenne

Suite à de nombreuses plaintes des riverains, la Ville de Bry-sur-Marne a décidé d'expérimenter la mise en sens unique de la rue de la Garenne, pour une durée de six mois, et ce afin d'améliorer la circulation dans le quartier.

La mise en sens unique expérimentale de la rue de la Garenne, dans le sens de l'avenue Georges Clemenceau vers la rue François de Troy, est effective depuis le 1^{er} juin pour tous les automobilistes, et ce pour une durée de six mois. Cette décision fait suite aux réclamations de nombreux riverains qui avaient relevé des difficultés de circulation dans le quartier.

D'une part, les nuisances liées aux incivilités des automobilistes, et, d'autre part, l'encombrement rapide de la chaussée dans cette rue pavillonnaire, ont amené les services techniques de la Ville à proposer cette solution. Du fait de la proximité avec l'avenue Georges Clemenceau notamment, la rue de la Garenne était devenue une voie à la circulation anormalement élevée, car de nombreux automobilistes déviaient leur trajectoire via celle-ci afin d'éviter de passer par les voies principales. De plus, l'aménagement de la voirie rue de la Garenne était peu propice à ce que deux voitures puissent se croiser sans encombre.

À la fin de cet essai de six mois, un bilan sera tiré par les services techniques de la Ville. Si cette mise en place permet d'améliorer la tranquillité des habitants du quartier, la rue de la Garenne restera en sens unique. Dans le cas où cet essai ne se révélerait pas concluant, elle



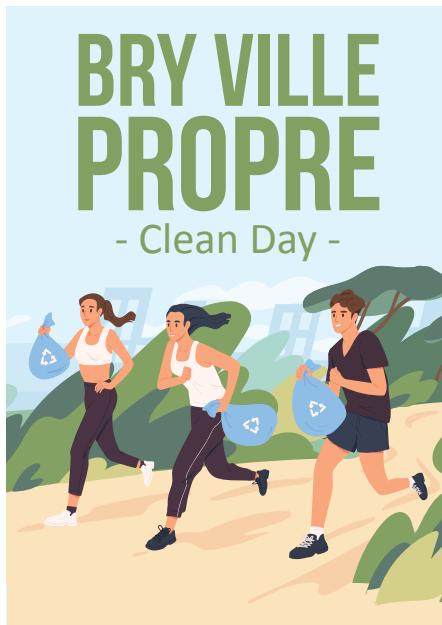
sera remise en double-sens le temps d'approfondir la réflexion. En parallèle de cette expérimentation, Monsieur le Maire a pris attaché avec Madame la Maire de Noisy-le-Grand, pour que les deux communes puissent travailler conjointement à un plan de circulation du secteur. ■

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Opération « Bry ville propre »

Samedi 12 juin, de 14h à 17h, la Ville, le CMJ et le CKCF organisent l'opération « Bry ville propre » dans le but de nettoyer les rues et les berges de la commune.

Maintenir le cadre de vie de qualité et une ville propre est l'affaire de tous. C'est pourquoi la Ville et le Conseil municipal des jeunes (CMJ) ont décidé d'organiser une journée citoyenne autour d'un challenge sportif et convivial, le « clean day ». Concrètement, les volontaires seront invités, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, à ramasser ensemble les déchets laissés à terre, en courant ou en marchant, selon leur préférence. Le matin, les sportifs du Canoë Kayak Club de France (CKCF) s'occuperont de nettoyer la Marne. Cette belle action collective vise à sensibiliser les



participants à la lutte contre les incivilités. Au programme de la journée :

- De 14 h à 14 h 30 : accueil des volontaires à l'Espace Co, distribution du matériel de ramassage fourni par la Ville et rappel des consignes de sécurité ;
- De 14 h 30 à 15 h : échauffement en musique ;
- De 15 h à 16 h : départ selon le parcours choisi (marche ou course) ;
- De 16 h à 17 h : bilan de la collecte et pot de l'amitié.

En parallèle, le collège Henri Cahn organisera également un ramassage des déchets sur les bords de Marne le matin, dans le cadre d'une action d'éducation à la citoyenneté et à l'environnement initiée par l'association Gournay écologique et solidaire et labellisée budget participatif régional. Le rendez-vous est donné à 9 h 30 à la passerelle de Bry.

+ d'infos : brysurmarne.fr ■

PRÉVENTION

Inscrivez-vous sur le registre des personnes fragiles !

Les situations d'urgence nécessitent des moyens d'alerte des populations par les pouvoirs publics, et notamment des personnes fragiles. C'est pourquoi le service de l'action sociale met à jour tous les ans son registre dédié.

Afin de faciliter l'assistance des personnes en danger dans des situations d'urgence telles que les inondations, les canicules, les épidémies, ou le grand froid, le service de l'action sociale de la Ville met à jour annuellement son registre des personnes fragiles. Ce dernier, à caractère nominatif, est utilisé uniquement par les services municipaux et peut être diffusé au Préfet, à sa demande. Une démarche essentielle qui lui permet de garder ses fichiers à jour.

Les personnes âgées de plus de 65 ans résidant à leur domicile, ainsi que les personnes en situation de handicap, peuvent s'inscrire sur ce registre sur la base du volontariat. Pour ce faire, il leur suffit de remplir la fiche d'inscription encartée au centre de ce magazine et de l'envoyer au Service de l'action sociale - 1 Grande rue Charles de Gaulle - 94360 Bry-sur-Marne ou par courriel à l'adresse : mairie@bry94.fr.

À noter, la fiche d'inscription est également disponible sur demande auprès du service de l'action sociale et téléchargeable sur le site de



la Ville : brysurmarne.fr. Les inscriptions peuvent être faites par la personne elle-même, un représentant légal, un membre de sa famille proche, ou un voisin, dès lors qu'il est mandaté par elle. Par ailleurs, il faut savoir que, dans ce cadre, chaque personne garde un droit d'accès et de rectification de ses données, et pourra demander à tout moment d'être radiée du registre.

+ d'infos : 01 45 16 68 00 ou brysurmarne.fr ■

La parole aux élus

Une politique en défaveur des familles



La politique de la famille recouvre les mesures pour aider les familles à élever leurs enfants et à faire face aux charges financières pour leur éducation.

La jeunesse a beaucoup souffert de la crise : sur le front de l'emploi, mais aussi sur le plan de l'épanouissement social, culturel et sportif. Les responsables politiques s'accordent tous sur ce point. Tous sauf peut-être ceux de la majorité municipale de Bry-sur-Marne. Nous le regrettons.

Deux décisions viennent d'être votées malgré notre vive opposition.

En premier lieu, le tarif des vacances sportives augmentera de 140 % (vous lisez bien !) à partir de la prochaine rentrée scolaire avec pour seul argument un alignement des tarifs sur des communes voisines. Cette décision démontre une ignorance totale de l'historique ayant amené la mandature précédente à adopter des tarifs favorables pour ces vacances sportives. Un élu de la majorité s'est même permis de conclure : « qui n'est pas capable de dépenser 45 euros par semaine pour ses trois enfants ? » Quel décalage ! Quelle méconnaissance des factures reçues chaque mois par les parents incluant gardes du matin, de la pause méridienne, du soir et éventuellement du mercredi. Quel mépris de la crise financière rencontrée par les foyers ! Ce gain financier pour la commune sera dérisoire au regard des coûts engendrés par la création du nouveau blason de la principauté de Bry-sur-Marne.

Par ailleurs, nous avons eu à nous prononcer sur le tarif des places du futur théâtre de Bry. Aucune dégressivité pour les familles, aucune prise en compte du quotient familial. Le théâtre serait-il un luxe réservé à une catégorie des administrés, ou bien la tentation d'en écarter une partie de la population serait-elle dominante ? Le théâtre municipal n'a pas vocation à faire du profit, mais à s'adresser à tous.

L'intégration et la réussite de tous passent par un accès commun à la pratique du sport et à la connaissance du monde de la culture. La conséquence de ces mesures sera d'isoler encore un plus grand nombre de nos jeunes. Quel dommage, il y avait là une possibilité de s'illustrer. Mesdames, messieurs les élus de la majorité, c'est raté.

Robin ONGHENA
Conseiller municipal
Groupe d'opposition « Vivons Bry »
Vivonsbry.fr
r.onghena@bry94.fr

Espace public & transition écologique : une action tous azimuts



Notre équipe municipale est soucieuse d'œuvrer pour favoriser la transition écologique et l'embellissement du cadre de vie. D'abord, nous souhaitons préserver les espaces verts existants et en créer. Dans cette idée, Monsieur le Maire a souhaité revoir le projet du parvis de la salle Daguerre. Le projet initial était minéralisé, ignorant l'effet d'ilot de chaleur. Nous avons donc imaginé et aménagé un petit espace de verdure plus qualitatif et respirable. Le futur gymnase répondra aux mêmes exigences. En outre, nous allons créer de nouveaux jardins partagés dans les hauts de Bry au sein d'un nouveau parc de 1,3 hectares. De la même manière, vous le savez, nous souhaitons enterrer le parking autour de la Mairie pour augmenter l'offre de places et créer un nouveau parc. Enfin, mentionnons le processus entamé pour créer des cours oasis dans les écoles.

Quant à l'espace public, au-delà de sa gestion quotidienne (propriété et sécurité) nous souhaitons l'embellir. Ainsi, nous allons progressivement vers un mobilier urbain plus élégant et qualitatif, comme par exemple devant le nouveau théâtre avec les lanternes de style.

Par ailleurs, nous devons entretenir les 40 km de voirie et 68 000 m² de bâtiments communaux. Ce poste budgétaire majeur impose d'étaler dans le temps. Par exemple, les écoles, crèches et routes sont régulièrement entretenues, 9,3 M€ de crédits en 2021. Cette année, nous avons aussi souhaité rafraîchir et embellir la façade de l'église de Bry-sur-Marne par un nettoyage intensif.

La transition écologique c'est aussi lutter contre le gaspillage, c'est la raison pour laquelle nous avons souhaité un partenariat avec Franprix pour offrir les denrées périssables invendues à l'association Colibry pour aider les Bryards les plus fragiles. D'autres actions, sont en cours pour préserver nos ressources et l'environnement comme la dématérialisation du Conseil municipal (limitation du papier et des impressions) ou encore le renouvellement progressif du parc automobile par des véhicules électriques et l'installation de bornes pour les Bryards.

Enfin, nous organiserons des formations publiques « vigilance crues » pour mieux gérer tous ensemble les aléas climatiques.

Pierre LECLERC
Adjoint au Maire
délégué à la transition écologique, à l'environnement,
aux bâtiments communaux et à l'informatique
Groupe de la majorité municipale
« Ensemble pour Bry avec Charles Aslangul »
p.leclerc@bry94.fr

⚠️ Tous les événements annoncés dans l'agenda sont susceptibles d'être annulés, modifiés ou reportés, en fonction de l'évolution du protocole sanitaire et des directives gouvernementales liées à la Covid-19.

Agenda

DU 25 MAI AU 4 JUILLET

Exposition

LA BATAILLE DE CHAMPIGNY



À l'occasion du 150^e anniversaire de la bataille de Champigny, retrouvez une exposition dédiée à l'Hôtel de Malestroit.

+ d'infos : voir article en page 8

SAMEDI 12 JUIN

Événement

BRY VILLE PROPRE - Clean Day -



La Ville, le CMJ et le CKCF organisent l'opération « Bry ville propre ».

+ d'infos : voir article en page 23

VENDREDI 18 JUIN

Commémoration

81^E ANNIVERSAIRE DE L'APPEL HISTORIQUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE



Sous réserve de l'évolution du protocole sanitaire, la Ville de Bry-sur-Marne et les comités locaux d'anciens combattants invitent la population au 81^e anniversaire de l'appel historique du Général de Gaulle.

Horaire : 18h

Lieu : Stèle du Général de Gaulle (place de l'ancienne gare SNCF)

Littérature

DES LIVRES ET VOUS

Venez partager un agréable moment d'échanges littéraires autour de nos nouvelles acquisitions de romans avant les vacances d'été !

Horaire : 19 h 30

Lieu : médiathèque



LUNDI 21 JUIN

Événement

FÊTE DE LA MUSIQUE

Programme à retrouver quelques jours auparavant sur le site de la Ville : brysurmarne.fr.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Conférence en ligne



« VILLAS PALLADIENNES AUTOEUR DE VENISE »

Présentée par Hélène NORLÖFF

Les villas de Palladio sont des villas sises en Vénétie, majoritairement dans la province de Vicence, conçues par l'architecte Andrea Palladio.

Possibilité de consultation à l'Office de Tourisme

Tarif : 10€ pour les adhérents + 20€ de cotisation annuelle pour les non adhérents

Inscriptions avant le 15 juin au
01 48 82 30 30

+ d'infos : officetourisme-bry.fr

MERCREDI 30 JUIN

Cérémonie

BAPTÊME DE LA MAISON DES ARTS

Le Pavillon Bache devient la Maison des Arts Étienne AUDFRAY, en hommage à l'ancien maire de Bry-sur-Marne.

+ d'infos : voir article en page 12



De vous à nous

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. On vous répond.

“ Comment s'organise la collecte des déchets à Bry ? ”

 Kévin M.

Notre réponse :

Depuis début 2018, le Territoire Paris Est Marne & Bois gère la collecte des déchets à Bry-sur-Marne. Ceux-ci sont ramassés en trois temps en fonction des différents types d'ordures.

Les ordures ménagères (bacs gris) sont collectées deux à quatre fois par semaine, le matin, en fonction des secteurs. Les emballages (bacs jaunes) sont collectés le jeudi matin, et les végétaux (bacs marrons ou verts) le mercredi après-midi.

Pensez bien à sortir vos bacs après 20h la veille de la collecte si celle-ci s'effectue en matinée, et avant 12h le jour de la collecte, si celle-ci a lieu l'après-midi. Par ailleurs, n'oubliez pas de rentrer vos bacs le plus rapidement possible une fois que la collecte a été



effectuée, et ce afin de ne pas encombrer les chaussées et les trottoirs.

Concernant les déchets en verre, ceux-ci sont à déposer dans l'une des 13 bornes d'apport volontaires disponibles sur la Ville (carte disponible sur le site du Territoire).

+ d'infos : parisestmarnebois.fr ■



“ Le Territoire aide-t-il les habitants qui souhaitent composter chez eux ? ”

 Géraldine M.

Notre réponse :

Que vous soyez en appartement ou en pavillon, si vous souhaitez composter vos déchets alimentaires, le Territoire Paris Est Marne & Bois, gestionnaire de la compétence « déchets », peut mettre à votre disposition un composteur ou un lombricomposteur. Réservés aux personnes habitant en appartement, les lombricomposteurs se composent de vers et d'un bac de compostage avec collecteur de liquide, de plateaux et d'un matelas d'humidification. Ils sont disponibles au format 1-2 personnes ou 3-5 personnes. Pour composter dans votre jardin, le Territoire peut mettre à votre disposition un bac de compostage de 400L, à placer dans un endroit ombragé et facile d'accès.

Enfin, si vous souhaitez composter en pied d'immeuble, avec l'accord de votre syndic ou de votre copropriété, le Territoire pourra également vous fournir un composteur de 600 L comprenant trois bacs de compostage. Si vous avez besoin d'un composteur ou d'un lombricomposteur, vous pouvez faire votre demande par mail à environnement@pemb.fr ou par téléphone au 01 48 71 59 13 en spécifiant le modèle souhaité. Vous serez par la suite recontacté pour une prise de rendez-vous pour une livraison à domicile selon vos disponibilités.

+ d'infos : parisestmarnebois.fr ■

“ Quelle est la réglementation en vigueur concernant l'élagage des arbres dans le domaine privé ? ”

 Fabrice C.

Notre réponse :

Dans certains cas, la présence d'arbres à proximité de la voie publique peut se révéler dangereuse pour les usagers : ils peuvent par exemple tomber lors de tempêtes, gêner la vue d'un feu tricolore ou le passage de la circulation piétonne. Lorsque ces arbres appartiennent au domaine privé, c'est à leurs propriétaires de les élaguer s'ils empiètent sur la voie publique. La Ville, au fait de cette réglementation, procède désormais régulièrement à des inventaires des arbres qui pourraient compromettre la visibilité des usagers ou poser un problème de sécurité, et avertit les propriétaires concernés de ces situations. Ils ont alors quelques semaines pour procéder à l'élagage de leurs arbres faute de quoi la Ville procède elle-même à une intervention, tout en exigeant son remboursement. En plus de cela, il faut



souligner que les propriétaires sont civilement et pénallement responsables des dégâts occasionnés sur le domaine public ou une propriété voisine par les arbres situés sur leur domaine. ■

PHARMACIE DE GARDE*

Dimanche 6 juin 2021

Pharmacie du Port

6 rue Hoche

Nogent-sur-Marne

Dimanche 13 juin

Pharmacie du Colombier

4 rue de Noisy-le-Grand

Bry-sur-Marne

Dimanche 20 juin

Pharmacie des Ecoles

137 bis avenue Pierre Brossolette

Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 27 juin

Pharmacie Le Ngoc

147 ter boulevard de Strasbourg

Nogent-sur-Marne

*Sous réserve de modification de dernière minute.

Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur monpharmacien-idf.fr

Pour les gardes de nuit (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à Jad Ylian BERRADA, Elina PHAM, Joury DHAHRI, Mikail Mevlüt SARP, Indira ABEMONTY, Its'hak-David GUEDJ, Juliette CHOLLEY, Charlotte ROISIN, Éléonore DEMAY GENSSÉ, Lia MAHDJOUB



S'inscrire sur l'annuaire opérationnel d'alerte à la population

Mis en place dans le cadre du Plan communal de sauvegarde (PCS), les personnes figurant sur cet annuaire recevront un SMS pour les avertir de la situation en cas de risques majeurs sur le territoire. Complétez le formulaire sur bry94.fr et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).

Vous ne recevez pas la Vie à Bry ?

01 45 16 68 00



Espace emploi
Ville de Bry-sur-Marne

Une petite annonce à faire passer pour de l'aide à la personne ?

Désormais, adressez-vous auprès de l'Espace emploi.

Horaires :

du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Le vendredi de 9 h à 12 h

Espace emploi

Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
Rue Félix Faure

Tél. : 01 45 16 68 40

Courriel : mairie@bry94.fr

Emballages & papiers
Tous les jeudis matin

Déchets verts
Tous les mercredis après-midi

Déchets ménagers
2, 3 ou 4 fois selon les secteurs*

Encombrants Collectifs
1 vendredi /2 selon secteurs*
Individuels
sur rendez-vous au 0 800 611 544
(n° vert)

Déchèterie
Transferée à Noisy
9 rue de la Plaine
Tous les jours
sauf jeudi**

* Retrouvez les secteurs sur parisestmarnebois.fr

** Retrouvez les horaires sur noisylegrand.fr

NUMÉROS UTILES

Urgences

112

(numéro européen)

Urgences médicales
Samu - Sami

15

Police municipale

01 45 16 68 22

Police

17

Sapeurs-pompiers

18

N° Violences femmes info

3919

N° Enfance en danger

119

N° national canicule

0 800 06 66 66

Grand froid

01 45 16 68 22

Besoin d'un conseil

conjugal, d'urbanisme etc.

Retrouvez l'ensemble des permanences en mairie sur

brysurmarne.fr



VILLE DE BRY-SUR-MARNE

Moult viel que Paris

LA BATAILLE DE CHAMPIGNY

**30 novembre | 1870
et 2 décembre**

Exposition

**25 mai > 4 juillet
7 septembre > 22 octobre**

Hôtel de Malestroit
2 Grande Rue Charles de Gaulle

Du mardi au samedi
10h-12h / 14h-17h30

Dimanche
14h-17h30